

5830
/ 9

Sternberg

angerburg

16 janvier 1930.

C.A.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 janvier, concernant une statuette en bois qui représente un chasseur et dont vous nous proposez l'achat, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les Musées Royaux de Belgique ne peuvent envisager une telle acquisition.

Je regrette de ne pouvoir vous retourner la photographie de cette sculpture : conformément au règlement, toutes les reproductions, photographies ou autres, d'œuvres soumises aux musées doivent être conservées dans nos archives.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Otto Sternberg

Holzmarkt 4

Angerburg Ostpr.